



Approbation de la 3^e mise à jour mineure du plan directeur cantonal Genève 2030 concernant le passage en coordination réglée du projet «La Tuilerie» à Bardonnex

Le 12 avril 2024, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a pris la décision suivante:

Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial ARE du 8 avril 2024, les modifications du plan directeur du canton de Genève relatives au projet de plateforme de recyclage de matériaux La Tuilerie sont approuvées.

Les documents approuvés et le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Office de l'urbanisme, Direction de la planification cantonale,
Rue David-Dufour 5, Case postale 224, 1211 Genève 8, tél. 022 546 73 50
- Office fédéral du développement territorial, Worblentalstrasse 66,
3063 Ittigen, tél. 058 462 40 60